



Les chauves-souris de l'espace naturel sensible du Château du Guildo



Le site

- Communes de Saint-Jacut-de-la-Mer et de Créhen
- Site côtier au fond de la Baie de l'Arguenon. Trait de côte très découpé qui alterne estuaires et pointes rocheuses. L'intérieur du site est composé de milieux bocagers et bosquets ou versants boisés, jouxtant des milieux agricoles.



Thomas Dubos

L'étude des chauves-souris

● Chauves-souris inventoriées :

L'étude menée par le Groupe Mammalogique Breton en 2009, basée sur différents protocoles (cf encadré ci-contre), a permis d'identifier les dix espèces suivantes :

- **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*). Le statut reproducteur de l'espèce sur le site ou dans sa proximité immédiate a été montré (capture de femelles lactantes)
- **Pipistrelle de Kuhl** (*Pipistrellus kuhlii*)
- **Sérotine commune** (*Eptesicus serotinus*)
- **Murin de Natterer** (*Myotis nattereri*) : présence d'une colonie de mise-bas dans les fissures et interstices du château. C'est l'une des rares colonies de mise-bas anthropophiles connues de l'espèce en Côtes d'Armor.
- **Barbastelle d'Europe** (*Barbastella barbastellus*) : seule espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats (1 individu en estivage et 1 individu en hibernation)
- **Murin de Daubenton** (*Myotis daubentoni*)
- **Murin d'Alcathoé** (*Myotis alcathoe*)
- **Oreillard gris** (*Plecotus austriacus*)
- **Oreillard roux** (*Plecotus auritus*) (1 individu en hibernation)

A noter également une donnée historique de **Grand rhinolophe** (1996), également espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats.

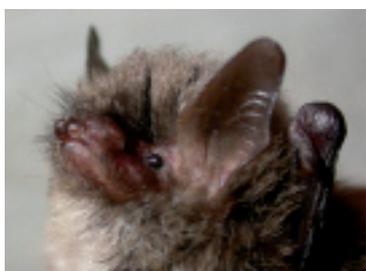


Protocoles de l'étude

- 3 soirées d'écoutes ultrasonores
- 3 opérations de capture au filet
- 3 prospections de gîtes anthropophiles et arboricoles

/// Quelques chiffres

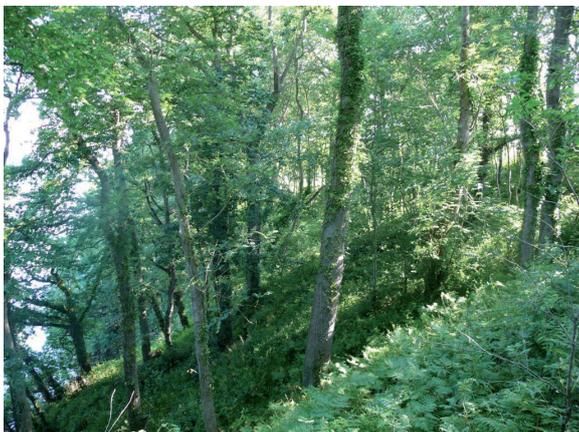
- 10** espèces de chiroptères sur les 19 présentes en Côtes d'Armor (et 22 en Bretagne)
- 2** espèces d'intérêt communautaire : Barbastelle d'Europe et Grand rhinolophe (donnée ancienne).
- 2** espèces remarquables : Murin de Natterer et Murin d'Alcathoé



Murin d'Alcathoé

Josselin Boireau

Thomas Dubos



Boisement de pente à proximité du château

Thomas Dubos



Gîte de la colonie de Murin de Natterer (on voit ici le guano)

Intérêt du site pour les mammifères

Mineur Local Départemental Majeur

Thomas Dubos



Le bas de la tour sud-est.

Thomas Dubos



Barbastelle dans une fissure du château

Fiche réalisée en décembre 2017 par le Groupe Mammalogique Breton (Catherine Caroff) d'après *Le Champion, T. et Dubos T., avril 2010. Etude chiroptérologique - Site départemental du château du Guildo - Communes de Saint-Jacut-de-la-Mer et de Créhen (22) GMB, Sizun, 47 p. + annexes.*

● Intérêt du site pour les Chauves-souris :

Les **boisements de feuillus** (couloirs arborés de la Pépinais, de la Ville Grohard et de Vauver) sont les plus **attractifs** pour les chauves-souris (surtout associés à un cours d'eau, comme à la Pépinais) :

- nombreuses possibilités de **gîtes** (trous de Pic dans des chênes, des hêtres ou des frênes)
- **terrains de chasse** riches en insectes
- couloirs de **circulation**

Les **haies, lisères et chemin** offrent également des **gîtes** dans des arbres creux et servent de couloirs de **circulation**.

Le **château** accueille quant à lui une **colonie de Murin de Natterer**, et présente de nombreux **gîtes** potentiels pour les autres espèces dans ses fissures et interstices. Les tours et pièces «fermées» servent de **repositoires nocturnes** estivaux.

L'ensemble constitué du château et du boisement de pente proche du parking et celui de la vallée de la Pépinais est particulièrement favorable aux chiroptères.

Selon la méthode de hiérarchisation des sites à chiroptères de Bretagne, ce site est d'**intérêt local**.

Propositions de gestion conservatoire

Zones boisées et haies :

- maintien des **arbres sénescents** comportant des cavités arboricoles
- conservation des **arbres morts** sur pied ou couchés et des **souches** à laisser pourrir sur place afin de favoriser l'entomofaune
- Abandon des **coupes** de récolte (sauf problème de sécurité)
- Prévention et élimination de **plantes invasives**
- Traitement de certaines des lisières en **voûte** par les moyens mécaniques uniquement (traitement chimique exclus)
- Création d'un **corridor bocager** entre la vallée de Vauver et l'îlot boisé de la Ville Grohard (environ 300 mètres de long)

Praires :

- Gestion des prairies par **pâturage extensif** ou **fauches tardives** (pour le développement d'une entomofaune et d'un écosystème prairial riche et diversifié)
- Élimination de toute **pollution agricole** directe ou indirecte (engrais, traitements, carburants...)

Château :

- examen détaillé des façades par les chiroptérologues préalable à toute restauration de la maçonnerie, pour sélectionner les **interstices** occupés ou favorables à **conserver** (1 fissure conservée tous les 3 m²)
- Création d'un **gîte d'hivernation** pour des espèces telles que le Grand rhinolophe ou le Murin à oreilles échancrées par la pose d'un **plafond** au-dessus de la cave de la tour sud-est, déjà munie d'un accès idéal pour les chauves-souris (+ pose de nichoirs en briques plâtrières)
- Limitation voire élimination des **éclairages** nocturne ainsi que des événements bruyants et lumineux
- Signature d'un **Refuge pour les chauves-souris**